

## Goudronnage et déneigement voie publique

---

Par Piervi

Bonjour à tous.

Il y a 2 ans la commune a entrepis un goudronnage des voies publiques dans la station où j habite.

Ils ont goudronné toutes les ruelles et accès aux différents appartements et chalets de la station sauf les 10m menant au bien de ma famille.

Après rdv avec monsieur le maire ce printemps, il nous a assuré que cela serait enfin effectué à l automne car ils avaient justement d autres travaux prévus avec goudronnage. Aujourd'hui je suis monté sur la station et les travaux ont bien été effectués mais notre accès à encore été "oublié"

Y a t il un moyen d obliger la commune à y remédier rapidement?

2e question, ce même accès n est jamais déneigé en hiver, ce qui me donne de nombreuses heures de pelle pour le déneiger sur un sol fait de terre et pierres, ce qui est loin d être évident.

Y a t il une obligation de la part de la commune d effectuer ce déneigement?

Merci d avance.

Piervi

---

Par yapasdequois

Bonjour,

Ces 10m font-ils partie de la voie publique ?

De nombreuses communes imposent par arrêté aux riverains de se charge du déneigement devant leur propriété.

---

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Votre titre évoque le terme de "voie publique", mais ces 10 mètres sont-ils considérés public ou privés ?

Si le chemin d'accès à votre bien est une voie privée (qu'elle soit une servitude de passage, un chemin rural non classé, ou un chemin créé dans un lotissement privé), la commune n'a aucune obligation légale d'intervenir pour le déneigement.

Vu la teneur de votre sujet, je préconise l'envoi d'un courrier au maire.

---

Par Piervi

Merci de vos réponses.

Ces 10m sont bien sur le domaine public et aucun arrêté n impose le déneigement dans ma commune. Après je l ai toujours fait par bon sens car lorsque il neige je comprends que les employés municipaux donnent la priorité aux "grands axes" de la station et non à une petite ruelle qui dessert 10 appartements...

C est un chemin qui fait le tour des immeubles et toutes les autres entrées ont été goudronnées.

Je vais reprendre rdv avec le maire mais je n ai aucun moyen de pression pour faire avancer les choses et vu les nouvelles règles pour les listes électorales concernant la parité h/f, il est fort probable que nous n ayons qu une seule liste aux prochaines élections...